

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE « MOULOD MAMMARI » DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE AU TEST
PROFESSIONNEL POUR L'ACCES A L'EMPLOI DE GARDIEN**

L'An Deux Mille Vingt et UN et le Vingt du mois de décembre (20/12/2021), s'est tenue au siège de l'Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation, le jury d'admission définitive au test professionnel pour l'accès à L'Emploi de Gardien et ce conformément aux dispositions de la décision d'ouverture N° 1330 du 07/11/2021 (Nombre de Postes ouverts 02)

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

<i>Mr BOUDA Ahmed</i>	<i>Représentant de l'autorité ayant pouvoir de nomination (président)</i>
<i>Mr DJAOUTI Belaid</i>	<i>Chef de Centre (membre)</i>
<i>Mme L.ALIQUANE</i>	<i>Correctrice</i>
<i>Mme S.SEDRATI</i>	<i>Correctrice</i>



Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision d'ouverture N° 1330 du 07/11/2021 de l'Université « Mouloud MAMMARI » de Tizi-Ouzou portant ouverture du test professionnel pour l'accès à L'Emploi de Gardien cité et suite à :

1° - L'examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre de formation professionnelle.

2° - La Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre d'un test professionnel en question

(02 postes)

3° - La Vérification de l'ensemble des conditions statutaires

4° - Les Membres du jury ont procédé au départage des candidats ayants obtenus la même note par l'âge.

Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenu une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

- LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE PAR ORDRE DE MERITE :

- | | |
|---------------------|-------|
| 1. BILEK El Hachemi | 17,25 |
| 2. DJEDDI Larbi | 17,00 |

- LISTE D'ATTENTE PAR ORDRE DE MERITE :

- | | |
|---------------------|-------|
| 1.KHORSI Djamel | 16,75 |
| 2.BOUGHENA Lounes | 16,75 |
| 3.HAMMAMI Aissa | 16,50 |
| 4. METMER Hacene | 16,25 |
| 5. TIZOURINE Belaid | 16,25 |
| 6 . CHEMOUNE Hacene | 16,25 |

/

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Mr BOUDA Ahmed Représentant de l'autorité ayant pouvoir de nomination (président)

تيزي وزو
الأستاذ : بودة احمد



De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.